

ASSEMBLÉE NATIONALE7 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1530

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 62

À la fin de la première phrase de l'alinéa 21, substituer aux mots :

« cette déclaration »

les mots :

« la déclaration mentionnée au 1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.